

**RAPPORT**

**DE  
GESTION**

**20  
22**





# SOMMAIRE

---

04

Mot du président

06

Faits marquants

08

Administration

10

Organisation

12

Rapport de l'organe de révision

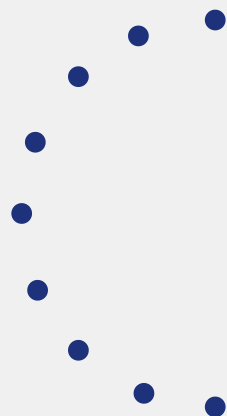
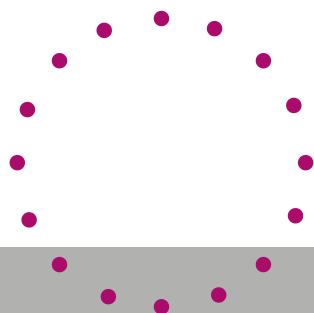


# MOT DU PRÉSIDENT

---

Lentement mais sûrement, le coronavirus passe à l'arrière-plan de nos préoccupations, non sans toutefois laisser de traces. L'avenir montrera ce que ce virus a réellement fait de nous, de la société et du monde en général. Nombre d'habitudes ne sont déjà plus ce qu'elles étaient. Cela fait certes partie de l'évolution de notre époque, mais l'influence d'un tel phénomène a tout de même été quelque chose d'un peu particulier.

CADHOM ne s'est pas laissée décourager et s'est occupée quotidiennement des besoins de sa clientèle. Un processus qui n'a pas toujours été couronné de succès immédiat, mais qui a été poursuivi avec énergie et professionnalisme grâce à l'engagement sans faille de toutes les personnes concernées.



# SUITE

---

La reprise définitive des actions de CADES par ARTISET a apporté de la clarté et constitue une base solide pour le développement commercial de la société.

Au 1er novembre 2022, j'ai quitté la présidence du Conseil d'administration eu égard aux dispositions du nouveau règlement de participation d'ARTISET. Je continuerai cependant à m'engager de toutes mes forces en ma qualité d'administrateur. Tristan Gratier a repris la présidence, ce dont je le remercie vivement et lui souhaite plein succès.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement notre directeur Daniel Fuhrer, l'équipe de direction ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement. Je suis certain que CADHOM s'établira avec succès et deviendra un précieux partenaire et un fournisseur pour tous les clients du monde socio-sanitaire.

**MARCO BORSOTTI,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
(JUSQU'AU 1.11.2022)**

## FAITS MARQUANTS

# 2022

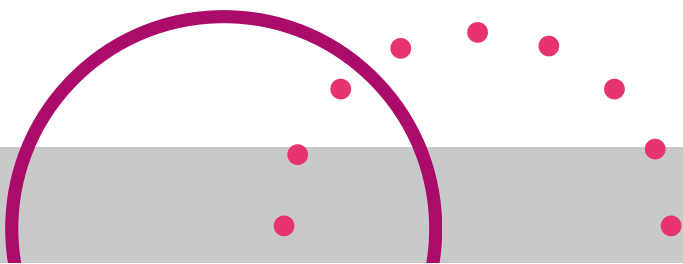
## ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

---



D'une part, le renforcement de la structure et de notre organisation par la mise en place d'un système de gestion et d'importants processus, soutenue par l'accroissement des équipes.

D'autre part, à l'automne 2022, le développement de la nouvelle stratégie d'achats liée aux procédures de Marchés publics et aux accords intercantonaux en la matière. En résumé, celle-ci se basera quasi exclusivement sur la réalisation d'appels d'offres publics permettant ainsi aux institutions d'être en conformité avec les dispositifs légaux, tout en leur évitant de devoir exécuter elles-mêmes ces lourdes tâches administratives.



## FAITS MARQUANTS

  
**Janvier**

Elargissement des prestations, avec le démarrage de la distribution nationale des produits d'incontinence TENA.

  
**Février**

CADHOM soutient la manifestation gusto22, organisatrice du championnat suisse des apprentis cuisiniers.

  
**Mars**

CADHOM lance la 1ère édition de son CAD'zine. Ce catalogue produits a été distribué à plus de 6'000 ex. fr. & all. dans toutes les institutions membres d'ARTISET.

  
**Mai**

Avec son partenaire-fournisseur COLOPLAST, CADHOM organise le 1er de trois séminaires de formation destinés aux établissements médico-sociaux en 2022.

  
**Juin**

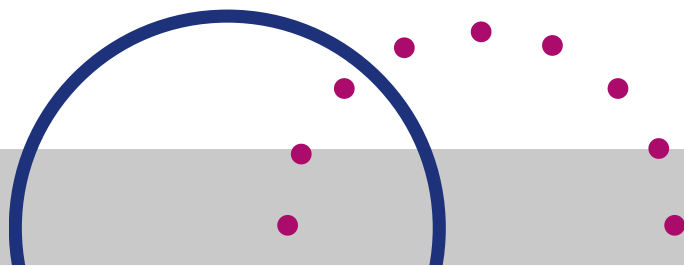
Assemblée générale ordinaire de CADHOM à Berne en présence de ses deux actionnaires.

  
**Juillet**

Attribution du mandat de gestion de commandes des vaccins Covid au travers de la plateforme CADHOM par la Direction Générale de la Santé du Canton de Vaud. Gestion qui sera étendue en octobre au canton de Genève.

  
**Novembre**

M. Tristan Gratier succède à M. Marco Borsotti à la présidence du Conseil d'administration CADHOM.



# ACTIONNAIRES

---

Deux changements notoires en cours d'année 2022 par rapport au capital-actions de CADHOM SA :

- D'une part, avec la création de la Fédération ARTISET au 1er janvier, le 65% des actions CADHOM détenu par CURAVIVA a été transféré à ARTISET ;
- D'autre part, en novembre, le rachat par ARTISET des 35% d'actions détenues par CADES ;

Ainsi donc, au 31 décembre 2022, la Fédération ARTISET à Berne, devient l'actionnaire unique de CADHOM.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

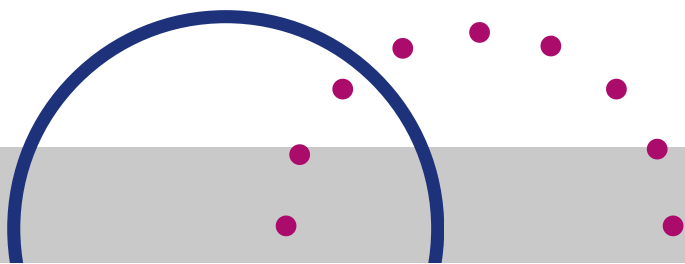
---

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 10 juin 2022 sous la présidence de M. Marco BORSOTTI.

Les trois membres du conseil d'administration acceptent avec plaisir de poursuivre leur mission et sont ainsi réélus pour un nouveau mandat.

Conséquence du nouveau statut fiscal d'ARTISET, il s'agit de prévoir d'ici au 31 octobre la succession de M. Marco BORSOTTI à la Présidence de CADHOM. M. Tristan GRATIER, actuel vice-président, sera officiellement élu à cette fonction lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2022.

Les autres objets statutaires soumis à votation sont tous adoptés par l'assemblée.





# CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration de CADHOM SA se compose de :

- Monsieur Tristan GRATIER, Président
- Monsieur Marco BORSOTTI
- Monsieur Jean-Noël JATON

Monsieur Daniel FUHRER, Directeur de CADHOM SA a participé aux différentes séances tenues en 2022.

# ORGANE DE RÉVISION

---

Le mandat de révision est confié à :

- Monsieur Vincent VOCAT, Expert-réviseur agréé, réviseur responsable, BfB Fidam Révision SA à Renens
- Monsieur Nicolas SPINA, expert-réviseur agréé, BfB Fidam Révision SA à Renens



# RESSOURCES HUMAINES


## STRUCTURE INTERNE

---

Au 31 décembre 2022, la structure interne de CADHOM se compose de :

<b>Direction</b>	Monsieur Daniel FUHRER, CEO Madame Carole JAQUET, Assistante
<b>Finances &amp; Controlling</b>	Madame Dorothee BERG, CFO
<b>Customer Team</b>	Monsieur Ivan MAUROUX, COO Monsieur Laurent AMREIN, Collaborateur Madame Marika SCHACHER, Collaboratrice
<b>Service externe</b>	Monsieur Peider PERINI, Conseiller (Suisse romande, Valais, Mittelland & Tessin) Monsieur Martin STENGELE, Conseiller (Suisse orientale, Suisse centrale & Zürich)
<b>Product Team</b>	Monsieur Joffrey JUPILLE, Acheteur stratégique Madame Egzona HAJDARI, Assistante achat & logistique
<b>Marketing</b>	Madame Susan SCHMID, Responsable
<b>Informatique</b>	Monsieur Christophe CHEVALIER, Responsable projets & développements

Avec émotion et tristesse, nous faisons part du décès, survenu le 3 janvier 2023, de Mme Gabriella ROTZER, notre fidèle collaboratrice depuis près de 15 ans. Jamais nous n'oublierons sa gentillesse et son soutien à chacun d'entre nous.





# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BfB Fidam révision SA  
Avenue des Baumettes 23  
Case postale 183  
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46  
Téléfax +41 (0)21 641 46 40  
E-mail : contact@bfvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale de  
**CADHOM SA**  
Bussigny

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de CADHOM SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Renens, le 6 février 2023

BfB Fidam révision SA

  
Vincent Vocat  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Nicolas Spina  
Expert-réviseur agréé

## Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe aux comptes annuels

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

INFORMATION



Ce document a été  
signé électroniquement.  
Merci de me scanner



## Impressum

Edition, Conception  
& Réalisation

CADHOM SA

[www.cadhom.ch](http://www.cadhom.ch)